

Projets miniers à Schefferville:

Les Innus s'opposent à tout développement sur leur territoire sans leur consentement

MATIMEKUSH-LAC JOHN, QC, le 9 juin /CNW Telbec/ - **Les communautés innues de Matimekush-Lac John et de Uashat mak Mani-Utenam, appuyées par les communautés membres de l'Alliance stratégique innue, entreprennent des actions concrètes pour faire respecter leurs droits et faire comprendre aux gouvernements qu'aucun développement minier sur le territoire ne se fera sans le consentement préalable du peuple innu.**

Les recours juridiques se situent également parmi les mesures dont les Innus vont se prévaloir pour faire respecter leurs droits et pour souligner la nécessité d'obtenir au préalable leur consentement à tout développement. D'ailleurs, une lettre de mise en demeure a été envoyée le 21 mai 2010 par Burchells, LLP au Gouvernement du Canada, au Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et à Labrador Iron Mines Ltd. (LIM) pour exprimer l'opposition des Innus de Uashat mak Mani-Utenam et la famille d'Agnès McKenzie au projet minier envisagé par LIM à proximité de Schefferville et l'éminence des procédures juridiques.

De concert, les Chefs de Matimekush-Lac John et de Uashat mak Mani-Utenam réaffirment la propriété innue sur les richesses naturelles de leurs terres traditionnelles. "Nous n'avons jamais cédé, abandonné ou renoncé à nos droits ancestraux ni à notre titre aborigène. Dans ce contexte, les gouvernements ont l'obligation constitutionnelle de consulter et d'accommoder nos droits et intérêts", ont affirmé conjointement les Chefs de l'Alliance stratégique innue.

Devant le manquement des gouvernements à protéger les droits fondamentaux des Innus, les Chefs de l'Alliance stratégique innue, Jean-Charles Piétacho (Ekuanitshit), Georges-Ernest Grégoire (Uashat mak Mani-Utenam), Réal McKenzie (Matimekush-Lac John), George.-C.S. Bacon (Unamen Shipu) ainsi que les membres de leur communauté, n'ont d'autre option que d'ériger une barricade pour assurer la protection de leurs droits. Cette barricade, qui sera érigée vendredi le 11 juin, est tout à fait légale puisqu'elle est faite en respect des droits ancestraux et conforme à l'ordre juridique innu non-éteint. "Nous sommes ouverts au dialogue constructif avec les gouvernements et les compagnies dans la mesure où nos aspirations culturelles, économiques, sociales et spirituelles sont respectées. Nous ne sommes pas contre le développement du territoire; nous sommes contre un développement qui se fait sans notre consentement", ont souligné, ensemble, les Chefs de l'Alliance stratégique innue.

Contexte

Depuis des temps immémoriaux, les Innus, peuple semi-nomade, occupent le territoire. Les Innus de Matimekush-Lac John et de Uashat mak Mani-Utenam se déplaçaient librement, particulièrement au nord du 50e parallèle. C'est donc avec surprise qu'en 1927, les Innus se voient imposer par la Couronne britannique une frontière entre le Québec et le Labrador. Le Nitassinan (territoire ancestral innu), est artificiellement scindé, engendrant notamment des problèmes de non-reconnaissance des droits.

À Schefferville, la prospection minière débute dans les années 1950 alors que le minerai de fer est très en demande. Pour transporter tout ce minerai à l'usine de traitement et aux bateaux chargés de les transporter, la compagnie IOC fait construire un chemin de fer jusqu'à Schefferville, puis des maisons, un hôpital, des institutions, etc. Plus de 5 000 personnes viennent alors s'établir à Schefferville dans les années 60, 70 et 80. Néanmoins, en 1982, la compagnie décide de fermer ses installations et, pour ainsi dire, de fermer la ville. En 1989, IOC rase près de 300 maisons, les établissements de loisirs et communautaires ainsi que l'hôpital. Les Innus de Matimekush Lac-John, étant chez eux, reprennent en main ce qu'il reste de la ville. C'est donc grâce aux Innus de Matimekush Lac-John que toutes les infrastructures de Schefferville, dont l'aéroport et le chemin de fer, vitaux aux besoins des compagnies minières, sont toujours en état.

Renseignements: Éric Cardinal, Cardinal Communication, (450) 638-5159, (514) 258-2315, 1-877-638-5159, eric@cardinalcommunication.com